

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE, INC.

le lundi 2 juin 2003, 17h
Salle 240, Life Science Centre, Université Dalhousie

MEMBRES PRÉSENTS:

John Archibald (Calgary; Co-président de séance), Glyne Piggott (McGill; Co-président de séance), Martha McGinnis (Calgary; Responsable du procès-verbal), Peter Avery (York), Parth Bhatt (Toronto), Jonathan Bobaljik (McGill), Julie Brittain (Memorial), Henrietta Cedergren (UQAM), Marie-Hélène Côté (Ottawa), Elizabeth Cowper (Toronto), Sarah Cummins (Laval), Monique Dufresne (UQAM), Dana Geber (Ottawa), Elaine Gold (Toronto/Queen's), Daniel Hall (Toronto), David Heap (Western), Marguerite MacKenzie (Memorial), Emmanuel Nikiema (Toronto), Charlotte Reinholtz (Queen's), Yves Roberge (Toronto), Yvan Rose (Memorial), Sheila Scott (Ottawa), Patricia Shaw (UBC), Daniela Stojanović (McGill), Christine Tellier (Montréal), Lisa Travis (McGill), Douglas Wharram (Memorial), Martina Wiltschko (UBC), Susi Wurmbrand (McGill).

NON-MEMBRES PRESENTS:

Neil Wick (York), D. Fisher (FCSH), Paul Ledwell (FCSH).

1.0 PRESENTATIONS

Les membres du Conseil d'administration de l'Association canadienne de linguistique (ACL), la responsable du procès-verbal, et les représentants de la FCSH ont été présentés.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été PROPOSÉ par Bhatt et SECONDÉ par Heap que l'ordre du jour soit adopté. Motion ADOPTÉE.

3.0 LA FEDERATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES (D. Fisher, P. Ledwell)

La campagne des cartes postales de l'an dernier pour les bourses d'études de deuxième et troisième cycles a été un succès. Le gouvernement fédéral va octroyer 4 000 nouvelles bourses par an (2 000 maîtrises, 2 000 doctorats), pour un total de 500 millions de dollars; 60% de celles-ci iront aux sciences humaines et sociales. La bourse de maîtrise est d'une durée d'un an, la bourse de doctorat est de trois ans, à raison de 35 000 \$ par année. Les gens qui prennent part au congrès sont invités à faire parvenir la carte postale de cette année au sujet du financement du CRSH au Ministre de l'industrie, Allan Rock, et à leurs représentants locaux. Le taux d'acceptation au CRSH est de seulement 40% pour les subventions ordinaires de recherche, alors que le CRSNG approuve 72% des demandes. La FCSH travaille aussi sur une campagne de fondation et une campagne de relations publiques pour les sciences humaines et sociales. Elle fait un sondage pour en savoir plus sur les diverses associations.

Le congrès de 2004 aura lieu à l'université du Manitoba du 29 mai au 6 juin. Les dates pour l'ACL sont du 29 mai au 1^{er} juin. Congrès 2005: Université de Western Ontario; 2006: université York; 2007: Université de la Saskatchewan; 2008: Université de la Colombie-Britannique.

4.0 ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Il a été PROPOSÉ par Shaw et SECONDÉ par Rose que le procès-verbal de l'assemblée de 2002 soit approuvé. Motion ADOPTÉE.

5.0 RAPPORT DU PRESIDENT (J. Archibald)

Procès-verbal de 2001: Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2001 a été approuvé et affiché sur le site Internet.

Remerciements: Merci aux membres sortants Pat Shaw (membre associée), Anne Rochette (rédactrice de la *Revue canadienne de linguistique*), Jila Ghomeshi (membre du Comité des candidatures) et Lydia White (membre du Comité de programme). Merci aussi à Raymond Mopoho (représentant local à Dalhousie), Glyne Piggott (organisateur de la table ronde sur la place de la linguistique dans le curriculum des études de premier cycle), Martina Wiltschko (organisatrice de la réunion d'affaires du Comité sur les langues autochtones), Pat Balcom (représentante à l'ACL-ACLA et co-organisatrice de la session mixte entre l'ACL et l'ACLA), Éliane Lebel (traductrice), Yvan Rose (rédacteur du bulletin électronique), Daniel Currie Hall (webmestre), Peter Avery (organisateur du Prix pour les communications étudiantes) et Sophie Burelle et Stanca Somesfalean (rédactrices des Actes de 2002).

Session mixte entre l'ACL et l'ACLA: Archibald a annoncé la session mixte entre l'ACL et l'ACLA, présentant une communication de Shana Poplack, et il a encouragé les membres à y assister.

CRSH: Félicitations aux membres de l'ACL qui ont reçu une subvention du CRSH. Au moins dix-neuf membres de l'ACL ont reçu une subvention ordinaire de recherche — pour un total d'environ 2,3 millions de dollars pour la recherche.

Actes de l'ACL: L'UQAM a généreusement accepté de publier les Actes. Les Actes de 2002 sont dirigés par Sophie Burelle et Stanca Somesfalean et seront disponibles sur CD seulement. Cummins pense que la date de tombée des Actes devrait prendre en compte les dates de conférence de l'ACL. Bhatt a noté que les versions françaises et anglaises de la feuille de style étaient quelque peu différentes. Archibald a répondu que la prochaine fois, les auteurs pourront télécharger un document modèle.

Instituts de recherche en santé du Canada: Archibald a écrit au président des IRSC Alan Bernstein pour s'assurer que les demandes en linguistique soient traitées de façon équitable. Il n'y a pas de représentant en linguistique qui siège au comité décisionnel des IRSC.

Table ronde sur l'éthique: L'ACL a soumis le nom de linguistes en nomination pour la table ronde inter-conseils sur l'éthique.

6.0 NOUVELLES QUESTIONS

6.1 Amendements aux Statuts et règlements (J. Archibald & M. MacKenzie)

Les membres ont voté unanimement en faveur de la proposition de diviser le rôle de Secrétaire-Trésorier(ère) en deux postes, celui de Secrétaire et celui de Trésorier(ère) (35 votes par courriel).

6.2 Archives (M. MacKenzie)

MacKenzie a reçu 21 boîtes de l'ancien Secrétaire-Trésorier. On a réduit le nombre de boîtes à six après avoir effectué un tri des copies en double et après s'être débarrassé d'équipement désuet. Celles-ci vont rester à l'université Memorial, à moins que quelqu'un ne veuille les emprunter pour le 50^e anniversaire de la revue qui arrive prochainement. Les archives contiennent un ensemble presque complet des volumes de la RCL. On enverra un appel aux membres pour compléter la collection.

Cummins a demandé si les archives allaient rester à Memorial ou déménager lors de la nomination d'un nouveau Trésorier. MacKenzie a répondu que comme Memorial a la place pour les entreposer, idéalement le prochain Trésorier serait aussi de Memorial.

7.0 RAPPORTS

7.1 Rapport de la Secrétaire-Trésorière (M. MacKenzie)

Voir le rapport attaché. En 2002, L'ACL a reçu environ 25 700 \$ des abonnements et adhésions à la RCL et a remis 20 000 \$ à la RCL, ce qui laisse 5 700 \$ pour gérer l'association. Le CRSH nous a octroyé une subvention de voyage. Il y a eu un petit trop-payé accidentel pour les remboursements de frais de voyage. Les dépenses de l'ACL pour le congrès furent d'environ 3 000 \$, incluant les photocopies, les frais de poste, de traduction, de traiteur et de voyage. Les frais de traiteur consomment à eux seuls la totalité des frais d'inscription à la conférence. Le Conseil pense augmenter les frais d'inscription à la *conférence* pour les membres réguliers l'an prochain. Il a été PROPOSÉ par Gold et SECONDÉ par Reinholtz que le rapport de la Secrétaire-Trésorière soit approuvé. Motion ADOPTÉE.

7.2 Rapport de la Rédactrice de la Revue canadienne de linguistique (présenté par J. Archibald)

Voir le rapport attaché. Le rapport financier reflète l'augmentation des activités pendant l'année civile. Les numéros de 2002 ont été émis et les deux premiers numéros de 2003 sont prêts. Les numéros restants pour 2003 seront fusionnés en un numéro spécial, dirigé par Heather Goad et Yvan Rose. La RCL est devenue un éditeur commanditaire sur le réseau *Linguist*, ce qui pourrait faire augmenter le rythme des soumissions. Merci à Marie-Claude Boivin pour son travail sur l'index, le site Internet de la RCL et le réseau *Linguist*.

7.3 Rapport de la Présidente du Comité des candidatures (H. Cedergren)

Voir le rapport attaché. Le comité a reçu une longue liste de candidatures et a aussi pris en considération la liste de l'an dernier. Les nominations sont les suivantes☐

Membre associée (Mandat de 2 ans): Carrie Dyck, université Memorial (pour remplacer Pat Shaw)

Membre, Comité des candidatures (Mandat de 2 ans): Ileana Paul, Université de Western Ontario (pour remplacer Jila Ghomeshi)

Membre, Comité de programme (Mandat de 4 ans): Sali Tagliamonte, Université de Toronto (pour remplacer Lydia White).

Aucun membre étudiant n'a été nommé. Aucune tâche n'est présentement associée à un poste de membre étudiant, alors le Comité des candidatures va faire l'ébauche des attributions pour ce poste. Le Conseil a aussi nommé☐

Secrétaire (Mandat de 5 ans): Martha McGinnis, Université de Calgary (nouveau poste).

Il a été PROPOSE par Roberge et SECONDE par Hall que la liste de candidatures proposée par le Comité des candidatures soit approuvée. Motion ADOPTÉE.

7.4 Rapport de la Présidente du Comité de programme (C. Tellier)

Voir le rapport attaché. Le taux d'acceptation a été plus bas cette année, malgré le fait que les mêmes standards furent appliqués. Il y a eu quelques problèmes avec la soumission électronique des résumés pour l'ACL, mais rien de bien sérieux. Merci à Daniel Currie Hall pour son aide avec le formulaire de soumission sur le Web et particulièrement à la Présidente sortante du Comité de programme, Diane Massam, pour ses conseils.

7.5 Rapport du membre associé au sujet du Comité pour le prix pour les communications des étudiant(e)s (P. Shaw)

Voir le rapport attaché. Merci aux membres du comité qui ont évalué les articles. Le comité a été impressionné du nombre (31) et de la qualité des articles en compétition. Les gagnants furent Denis Liakin, Simone Conradi. Les Mentions honorables sont allées à Marc Brunelle, Elissa Flagg, Ilana Mezhevich et Rebecca Smollett. Les nouvelles directives suggèrent qu'on ait un(e) gagnant(e) et deux mentions honorables. Le comité prévoit annoncer sa décision non seulement aux étudiants gagnants mais aussi à leurs directeurs(trices) de département en plus de l'annoncer sur le bulletin électronique de l'ACL, sur le réseau *Linguist* et sur le site Internet de l'ACL.

7.6 Rapport de la Présidente du Comité sur les langues autochtones (M. Wiltschko)

Voir le rapport attaché. Le comité élabore toujours le document de la Déclaration des droits de langues. Le comité aimerait avoir plus d'ininput de la part des communautés autochtones et des conseils légaux.

Ewa Czaykowska-Higgins, Keren Rice et quelques collègues anthropologues ont soumis une proposition de subvention inter-conseils pour rédiger la marche à suivre en éthique pour les

études de terrain. La demande a été soumise en mai et nous n'avons toujours pas reçu de réponse.

7.7 Rapport de la représentante de l'ACL à l'ACLA (présenté par P. Shaw)

Voir le rapport attaché. Les Présidents de l'ACL et de l'ACLA travailleront à changer ou améliorer la collaboration entre les deux associations.

7.8 Rapport du Comité sur le statut des femmes en linguistique (présenté par D. Heap)

La FCSH a produit un rapport sommaire sur le statut des femmes dans le monde universitaire. Pat Balcom et Sandra Clarke produiront un rapport concernant le questionnaire pour l'étude sur les Cheminements de carrière avant la fin de 2003.

La réunion du comité fut brève, seulement quatre personnes étaient présentes. Le comité est à la recherche d'un nouveau rôle à jouer. Certaines des questions incluent le mentorat, le statut des chargés de cours et la promotion de la linguistique par la promotion dans les écoles. Archibald a mentionné que le Conseil serait ouvert aux suggestions de la part du comité au sujet d'un changement de mandat. Gold et Travis ont suggéré que le comité pourrait se pencher sur la question de la promotion, étant donné l'intérêt soulevé lors de la table ronde. Piggott a offert de produire un communiqué reflétant le consensus atteint lors de la table ronde, avec comme but de le faire circuler parmi les membres pour recueillir leurs commentaires.

8.0 AUTRES QUESTIONS

Rose a annoncé que le bulletin électronique était maintenant distribué à environ 360 personnes. Il a demandé aux départements de lui fournir une copie des listes d'adresses électroniques pour l'aider à tenir à jour la liste. McGinnis a suggéré qu'on envoie une demande de mise à jour en septembre.

9.0 AJOURNEMENT

Il a été PROPOSÉ par Cowper et SECONDÉ par Bobaljik que la séance soit levée. La séance a été levée à 18h35.

Rapport financier de la Secrétaire-Trésorière, 1er avril 2002 – 31 mars 2003

	Solde final au 1er mars 2002	59 690,91	59 690,91
Revenus			0
mai 02	Presses de l'U. de Toronto janvier - mars 2001	11 653,26	0
mai 02	CRSH Subvention de voyage 2002	4 860,00	0
mai 02	Remise du prêt flottant pour les Actes (U d'Ottawa)	2 500,00	0
juillet 02	Presses de l'U. de Toronto avril – juin 2002	3 294,00	0
juillet 02	Remise de TPS	436,70	0
septembre 02	FCSH revenus du Congrès de 2001	1 490,00	0
octobre 02	Presses de l'U. de Toronto juillet – septembre 2002	1 509,00	0
février 03	Presses de l'U. de Toronto octobre - décembre 2002	9 301,00	0
	Total des entrées de fonds	35 043,96	35 043,96
Dépenses			0
mai 02	Transfert à l'UQAM pour la RCL	-20 000,00	0
mai 02	Traduction du procès-verbal	-458,60	0
juillet 02	Comité des candidatures \$720 + 101,52 + 762,17	-1 583,69	0
juillet 02	Receveur général – Industrie Canada	-30,00	0
août 02	Transfert des archives de l'Université du NB	-241,94	0
février 03	Transfert à l'UQAM pour la RCL	-20 000,00	0
février 03	Pause-café Congrès 2002	-981,12	0
mars 03	Comité de programme	-181,25	0
2002	Frais de voyage – membres	-5 490,97	0
2002	Frais de voyage – conseil d'administration	-2 624,54	0
2002	Frais de voyage – Comité de programme 466,21 + 919,13	-1 385,13	0
	Total des dépenses	-52 977,24	-52 977,24
			41 757,63
	Année financière 2002-03		
Revenus			
avril 03	Presses de l'U. de Toronto janvier - mars 2003	13 689,00	
mai 03	CRSH Subvention de voyage 2003	4 860,00	
Dépenses			
avril 03	Frais de voyage – Comité de programme	-250,72	
avril	Avance de frais de voyage	-289,00	
avril 03	Cotisation Comité international permanent de linguistes \$300 US + \$42 Cdn frais bancaires	-458,07	
mai 03	Cotisation FCSH	-2 032,00	
mai 03	Traduction du procès-verbal	-496,60	
	Total partiel	15 022,61	

Abonnements actuels à la RCL par catégorie et région

REVUE CANADIENNE DE LINGUISTIQUE								28-mai-03
	Régulier	Étudiant	À vie	Gratuit	Institutionnel	Indépendant	Total	- niveau de 2002
AB	8	5	1	0	3	0	17	+4
BC	18	20	0	0	4	1	43	+13
MB	7	0	0	0	3	0	10	—
NB	5	0	0	0	4	0	9	—
NL	3	1	2	0	0	0	6	—
NS	2	1	0	0	3	0	6	+1
ON	54	50	3	5	18	0	130	+18
PE	1	0	0	0	1	0	2	0
QC	28	23	7	0	12	0	70	+21
SK	4	0	0	0	2	0	6	—
YT	0	1	0	0	0	0	1	—
SOUS-TOTAL	130	101	13	5	50	1	300	+57
É.-U.	17	15	0	1	190	0	223	+13
AUTRE	21	4	1	1	92	0	119	+7
TOTAL	168	120	14	7	332	1	642	+77
- niveau de 2002	+32	+37	—	—	+8	—	+77	

Sommaire

- La plupart des abonnements sont au Canada: près de la moitié sont des membres réguliers et le tiers des membres étudiants
- Par région, près de la moitié sont en Ontario et près du quart sont au Québec
- Le nombre d'abonnements individuels est sensiblement le même aux É.-U. qu'en C.-B.
- La plupart des abonnements institutionnels sont aux É.-U., mais il y en a plusieurs sous Autre
- Seulement 1 abonné non-membre

Comparaison avec les chiffres de 2002

- Aucun déclin dans aucune région ou catégorie
- Augmentations en Alberta, en C.-B., en N.-É., en Ontario, au Québec et aux É.-U.
- Les abonnements réguliers ont augmenté de 23% au Canada et en général
- Les abonnements étudiants ont augmenté de 51% au Canada, 45% en général
- Les abonnements institutionnels ont augmenté de 2% au Canada et en général

Merci à Evelyn Holmberg des Presses de l'université de Toronto pour les données.

— Soumis par Martha McGinnis, Secrétaire

*Revue canadienne de linguistique***Rapport à l'assemblée annuelle de l'ACL
le 2 juin 2003****1. Publication**

Depuis la dernière assemblée annuelle, le numéro de Septembre-décembre du Volume 46 ainsi que tous les numéros du Volume 47 ont paru. Le numéro de Mars-juin 2003 est en cours de production. Le numéro de Septembre-décembre 2003 sera un numéro thématique portant sur l'acquisition de la phonologie (rédacteurs invités: Heather Goad et Yvan Rose).

Volume	40	41	42	43	44	45	46	47
Articles	12	8	12	13	8	10	7	6
Comptes rendus	33	41	28	15	56	11	16	25
Pages	468	420	504	476	428	372	313	302

2. Soumission d'articles

En 2002, 17 articles ont été soumis à la revue. De ce nombre, 7 ont été acceptés, 3 sont en révision, et 7 ont été rejetés. En 2003, nous avons reçu jusqu'à maintenant 14 nouvelles soumissions.

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Publiés	10	17	10	10	7	8	3	6
Refusés	10	7	14	12	6	15	10	7
En révision								3
À paraître							1	1
Total	20	24	24	22	13	23	14	17

3. Index

Le numéro 47(3/4) qui vient de paraître contient un index des volumes 40 à 47. Cet index se divise en trois parties □ index des sujets, des langues, et des auteurs. Cet index illustre fort bien la très grande variété des langues étudiées (de abkhaz à zoulou □), de même que la richesse des sujets traités dans la revue au cours des huit dernières années. Le travail d'indexation, patient et minutieux, a été réalisé par une équipe d'étudiantes en linguistique de l'UQAM, sous la direction de Marie-Claude Boivin. Nous tenons à remercier et surtout à féliciter Marie-Claude ainsi que tous les membres de son équipe d'avoir mené à terme ce projet qui demandait de lire et de dépouiller 75 articles afin d'identifier les sujets et les langues étudiés.

4. Rapport financier

Au cours du dernier exercice financier qui se terminait le 31 mars 2003, les revenus de la Revue ont été de 64 397,28\$ et les dépenses de 59 767,22\$. Le surplus de 4 630,06\$ permet de couvrir des factures tardives se rapportant au volume 47. Les revenus ont été plus élevés que dans un exercice régulier car il y a eu un transfert de fonds de l'ACL couvrant deux années plutôt qu'une. Les dépenses ont aussi été plus élevées car elles ont couvert deux volumes plutôt qu'un seul, ainsi que la création de l'index. La revue se porte bien financièrement et devrait se présenter sous un jour favorable au prochain concours d'aide aux revues savantes du CRSH qui aura lieu dans un an.

5. Remerciements

Ceci étant mon dernier rapport à l'assemblée générale de l'ACL, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les différentes personnes qui ont rendu possible la publication de cette revue au cours des dix dernières années.

J'aimerais en premier lieu remercier les membres du comité de rédaction. Les rédacteurs, rédactrices adjoints, présents et passés: Elizabeth Cowper, Michael Dobrovolsky, Donna Gerdts, Carole Paradis, Shana Poplack, Betsy Ritter et Christine Tellier. Le rédacteur actuel des comptes rendus, Paul Pupier, ainsi que les rédacteurs, rédactrices précédents: Patricia Balcom et Gisèle Chevalier ainsi que Jean-François Prunet. Et pour sa contribution vraiment exceptionnelle et son soutien constant au cours des neuf dernières années, je voudrais remercier la co-rédactrice de la revue, Heather Goad, qui m'a épaulée dans tous les aspects de la direction de cette revue, souvent en faisant passer la revue avant d'autres engagements pour me donner un coup de pouce.

J'aimerais également remercier une personne dont la contribution est absolument cruciale pour la revue mais demeure peu reconnue: Christina Thiele, qui fait la mise en pages de la revue et beaucoup plus encore. Christina travaille pour la *RCL* depuis près de vingt ans. Vous pouvez lire dans la nécrologie qu'elle a écrite en l'honneur de Bill Cowan (*RCL* 46(3/4)) comment elle a commencé à travailler pour la revue alors qu'elle était étudiante en linguistique à Carleton.

Enfin, j'aimerais remercier les différents membres du Conseil d'administration de l'Association canadienne de linguistique pour leur soutien au cours de ces dix années de direction de la revue. Compte tenu du grand roulement des membres de ce conseil sur une période de dix ans, j'aurais du mal à les nommer tous mais j'aimerais mentionner plus particulièrement Jim Black, Marguerite MacKenzie et John Archibald pour leur soutien passé et présent.

Anne Rochette
Rédactrice,
Revue canadienne de linguistique

Rapport du Comité des candidatures

1.0 Membres du comité

Les membres du Comité des candidatures étaient Jila Ghomeshi, Manuel Espanol-Echevarria et la présidente, Henrietta J. Cedergren.

2.0 Candidatures

Le comité a sollicité des noms de candidats auprès des membres du Conseil d'Administration de l'Association. De plus, les noms d'autres candidatures qui avaient été proposés à l'ancienne présidente, Keren Rice, ont aussi été considérés.

Les membres du comité sont arrivés à un consensus au sujet des candidatures suivantes☐

- Membre associée (mandat de 2 ans): Carrie Dyck, Université Memorial (pour remplacer Patricia Shaw)
- Membre, Comité des candidatures (mandat de 2 ans): Ileana Paul, Université de Western Ontario (pour remplacer Jila Ghomeshi)
- Membre, Comité de programme (mandat de 4 ans): Sali Tagliamonte, Université de Toronto (pour remplacer Lydia White)

Henrietta J. Cedergren
Présidente, Comité des candidatures

Rapport du Comité de programme

1.0 Taux d'acceptation des résumés

Le comité de programme a reçu 101 résumés; 18 résumés ont été rejetés, et 7 ont été annulés (= 76 communications). Les chiffres des années précédentes sont les suivants : 2002 (110/16/11 = 83 communications); 2001 (67/9/12 = 49 communications); 2000 (78/12/8 = 58 communications); 1999 (77/7/11 = 59 communications). La répartition selon le domaine et le taux d'acceptation figure dans le tableau ci-dessous :

Domaine	soumis	accepté	taux d'acceptation (%)
analyse du discours	1	0	0
pragmatique	0	--	
acquisition L1/L2	13	11	84,6
morphologie	4	3	75
phonétique	3	1	33,3
phonologie	14	13	92,8
linguistique historique	6	5	83,3
psycholinguistique	5	3	60
sémantique	10	9	90
langue des signes	0	--	
sociolinguistique	13	11	84,6
syntaxe	30	27	90
autre	2	0	0
total	101	83	82,1

Taux d'acceptation des années précédentes : 2002 (85,4%); 2001 (86,5%); 2000 (84,6%); 1999 (90%).

2.0 Appel aux communications

L'appel aux communications a été affiché sur le site Web de l'ACL et sur le réseau *Linguist*. Les membres de l'ACL ont été avisés par courriel de cet affichage.

3.0 Réunion du comité de programme

Le comité de programme s'est réuni en mars à Montréal. Deux membres du comité et la présidente du comité de programme étaient présents à la réunion.

4.0 Soumission électronique des résumés.

En très grande majorité, les résumés ont été soumis par courriel. Quelques petits problèmes techniques sont survenus, notamment, pour plusieurs soumissions, l'absence de formulaire de soumission (ou une difficulté à remplir les formulaires du site Web).

5.0 Remerciements

Le comité remercie Daniel Currie Hall, qui a affiché sur le site Web l'appel aux communications, le programme de la conférence et les mises à jour. Les sessions spéciales de la conférence ont été organisées par Patricia Balcom (session plénière conjointe ACL/ACLA), et Glyne Piggott (Table ronde). Merci à l'Association linguistique des Provinces atlantiques et le Halifax Interuniversity Program pour la réception offerte conjointement aux membres de l'ACL et de l'ACLA. Un remerciement tout particulier à Raymond Mopoho, qui a agi à titre de représentant local.

Réjean Canac-Marquis, Marie-Hélène Côté, David Heap, Christine Tellier (présidente) et Lydia White.

Comité du concours pour les présentations étudiantes de l'ACL/CLA

Rapport annuel

1. Les membres du comité

Patricia A. Shaw (Présidente), Rose-Marie Déchaine, Elaine Gold, David Heap, Myles Leitch, Martha McGinnis, Keren Rice, Lydia White (de même que quelques autres aimables, mais malheureusement anonymes, personnes qui ont généreusement dédié leur temps à la dernière minute!).

J'aimerais exprimer ma sincère appréciation à chacune de ces personnes pour avoir donné de leur temps et de leur attention à cette cause pendant la rencontre annuelle de l'an dernier. Chacun des membres de ce comité a assisté à un grand nombre de présentations étudiantes, a fourni par écrit des commentaires très pertinents sur celles-ci et a participé à la rencontre finale où nous avons discuté (en long et en large!) des mérites relatifs des nombreuses présentations étudiantes qui ont été retenues.

2. Le concours pour la communication étudiante de 2002

Il y a eu un nombre record de présentations étudiantes à considérer pour l'assemblée de 2002. Au départ, il y avait 38 communications admissibles. Après que certaines des communications furent annulées ou retirées de la compétition, notre comité a eu à juger un total de 31 communications.

De celles-ci, plusieurs présentations ont été jugées excellentes, et le comité a eu du mal à les classer les unes par rapport aux autres, puisque avec toutes les sessions parallèles, le nombre de membres du comité ayant assisté à chacune des présentations était inévitablement très petit (généralement 2) et totalement complémentaire. Aussi, certains membres du comité, qui étaient impliqués dans la supervision des recherches étudiantes, n'ont pas pris part à ces discussions en raison de conflits d'intérêt. De plus, il était souvent difficile de comparer les présentations issues des sous-champs de la discipline.

2.1 Les meilleures présentations

Le comité en est venu à un accord clair pour recommander que deux présentations soient considérées ex aequo au premier rang. Il s'agit de celles de (par ordre alphabétique):

- Simone Conradie. Parameter resetting in the second language acquisition of Afrikaans.
- Denis Liakin. [Spec, CP] et [Spec, FocP] - Deux positions de focus.

2.2 Mention honorable

Il y a 4 autres présentations qui se sont aussi très bien classées. Dans le but de souligner formellement l'excellente performance de ces étudiants, de même que leur participation enthousiaste à l'ACL à ce stade précoce de leur développement professionnel, le comité a pensé qu'il était à propos de leur décerner un prix sous forme de « Mention honorable » qu'ils pourraient inclure dans leurs CVs, demandes de bourses, etc. On s'est interrogé à savoir si ça ne ferait pas trop de noms à souligner. Mais il n'y a pas eu de consensus sur quel(s) nom(s) éliminer ou même quels critères utiliser pour en arriver là. Par conséquent, au nom du comité, la Présidente a fait parvenir la liste entière des communications étudiantes de haut mérite au

Président, en recommandant la création d'une catégorie « Mention honorable » pour eux. J'ai l'immense plaisir de vous annoncer que le Conseil de l'ACL a appuyé unanimement cette recommandation.

Les étudiants se méritant la « Mention honorable » sont (par ordre alphabétique):

- Marc Brunelle. Proclitic reduction in Quebecois French.
- Elissa Flagg. Adjacency and lowering in morphology: the case of English sentential negation.
- Ilana Mezhevich. Adjectives, genitives and argument structure.
- Rebecca Smollett. Latinate verbs and English particles: Why you can “mix up the ingredients” but not “combine them up”.

Au nom du comité, j'aimerais féliciter ces étudiants pour leur niveau d'excellence exceptionnel et leur souhaiter le meilleur des succès dans le futur.

3. Autres points de discussion

3.1 Nombre maximal de Mentions honorables

Il serait très utile d'établir, pour les comités futurs, une politique concernant le nombre maximal de Mentions honorables à accorder.

3.2 Communication officielle

On a demandé à qui l'ACL doit communiquer officiellement le prix.

- Est-ce que l'ACL devrait simplement informer les étudiant(e)s concerné(e)s, et leur laisser le soin de remercier les personnes qui les ont le plus influencés?
- Ou est-ce que l'ACL devrait aussi en informer le(la) directeur(trice) de recherche de l'étudiant(e)?
- Et/ou est-ce que l'ACL devrait aussi en informer le(la) directeur(trice) du département de l'étudiant(e)?

3.3 Publicité entourant le prix

Plusieurs recommandations ont été faites concernant la diffusion publique du prix:

- Faire circuler un message sur la liste de distribution électronique de l'ACL.
- Afficher les résultats sur le site Internet de l'ACL: auteur(e), titre, résumé.
- Afficher cette liste pour une période de 2 ou 3 ans.
- Envoyer un message contenant les noms des auteur(e)s et les titres sur le réseau *Linguist*.

Le comité invite toute suggestion quant à ces aspects.

Encore une fois, j'aimerais offrir mes plus sincères remerciements aux membres du comité du concours de l'an dernier pour leur travail dévoué et je souhaite chaleureusement la bienvenue à Peter Avery, le nouveau Président de ce comité.

soumis respectueusement,

Patricia A. Shaw, Membre associée du Conseil d'administration
Présidente sortante, Concours pour les présentations étudiantes de 2002

Rapport annuel, Comité sur les langues autochtones de l'ACL

préparé par Martina Wiltschko et Susan Blake

1. Composition du comité

Le sous-comité sur les langues autochtones consiste actuellement de:

Martina Wiltschko (présidente; wmartina@interchange.ubc.ca),
Susan Blake (représentante; blakesj@interchange.ubc.ca),
Darin Howe (représentant; howed@ucalgary.ca),
Ewa Czaykowska-Higgins (représentante; eczh@uvic.ca),
Cory Sheedy (représentant étudiant; sheedy@telus.net).

Carrie Dyck (cdyck@mun.ca) continue de maintenir le vieux site Web (<http://www.ucs.mun.ca/~cdyck/ab.lang.html/clatocengfr.html>); un nouveau site est presque fini (www.fp.ucalgary.ca/aborlang), mais la traduction française reste à faire.

2. Activités du comité en 2002-3

2.1. Sous-comité sur la Déclaration des droits linguistiques (Susan Blake et Martina Wiltschko)

Martina Wiltschko et Susan Blake ont continué de réviser la Déclaration des droits linguistiques qu'avaient préparée originellement André Bourcier et Carrie Dyck (copie attachée).

Bien qu'on a suggéré à la réunion de l'année dernière que la Déclaration des droits linguistiques soit soumise à la réunion de cette année et qu'elle soit alors adoptée formellement à la conférence annuelle, le comité actuel est d'avis qu'il faudra aborder quelques questions avant de finaliser le document.

- i) Il faut un consensus net sur le document vise.
- ii) Il faut une consultation significative de peuples autochtones au sujet du document. Nous ressentons qu'il est essentiel que le document porte sur les droits des peuples autochtones. Nous avons entamé le processus de consultation auprès de divers membres de communautés en Colombie-britannique, mais nous n'avons pas encore reçu suffisamment de commentaires.

Nous recommandons que d'autres linguistes oeuvrant dans les communautés autochtones fassent circuler le document présent et demandent des commentaires, car la situation linguistique est variée à travers le Canada et il faudrait que le document reflète ce fait.

- iii) Étant donné qu'on se réfère beaucoup aux droits des langues autochtones et la Loi canadienne, il nous paraît approprié de chercher du conseil légal avant de finaliser ce document. En consultation avec la Faculté de droit de l'U.C.-B., nous n'avons trouvé aucun professeur à l'U.C.-B. qui se spécialise dans ce domaine. Nous suggérons que cette question soit soulevée à la conférence 2003.

2.2. *Sous-comité sur l'éthique (Ewa Czaykowska-Higgins).*

Keren Rice and Sharon Roseman, une anthropologue à l'Université Memorial de Terre-Neuve, toutes deux au conseil du CRSH, avec Ewa Czaykowska représentante de l'ACL et Florence Piron (Anthropologie, Université Laval) représentante de la Société canadienne d'anthropologie (CASCA), ont soumis un texte au sous-comité sur la recherche et l'éthique dans les sciences humaines. « L'objectif du texte est d'assurer les fonds nécessaires à l'ACL et CASCA d'engager quelqu'un en vue de rédiger des lignes de conduite pour les chercheurs de terrain tels les anthropologues et les linguistes. On engagera une personne (ou des personnes) pour travailler avec l'ACL et CASCA, guidée par la personne chargée de l'éthique dans chaque association. La personne engagée (dorénavant le chercheur) (i) parlera avec des spécialistes à travers le pays pour recueillir leurs suggestions de lignes de conduite éthique dans leurs domaines de recherche, (ii) parlera avec des spécialistes à travers le pays à propos des difficultés qu'ils ont éprouvées auprès de leurs comités d'éthique de la recherche, (iii) à partir des commentaires, préparera une ébauche sur les lignes de conduite qu'on fait circuler parmi les membres des associations, (iv) révisera les lignes de conduite tel que nécessaire. »

Le texte a été soumis dans la semaine du 16 mai. Nous en entendons la réponse.

Le sous-sous-comité sur l'éthique est très reconnaissant envers Keren Rice et Sharon Roseman pour avoir entrepris la tâche de rédiger et de soumettre le texte et pour leur appui.

3. Attachements

- i) ébauche no. 2 de la Déclaration des droits linguistiques
- ii) procès-verbal de la réunion annuelle du sous-comité sur les langues autochtones

2^{ème} ébauche de la Déclaration sur les droits linguistiques de l'ACL, mai 2003

(Les commentaires entre parenthèses carrées donneront lieu à discussion et donc peut-être à révision.)

L'Association canadienne de linguistique (ACL), fondée en 1955, a pour objectif la promotion de l'étude des langues et de la linguistique au Canada. L'ACL regroupe plus de 300 membres provenant d'institutions à travers le Canada. Parmi eux, on compte grand nombre des principaux experts dans les langues autochtones du Canada. Dans cette déclaration, l'ACL traite de questions qui pèsent sur ces langues, et elle plaide la protection, le maintien et le renouveau de ces langues.

1. Les peuples autochtones et leurs langues antédateraient la formation du Canada, et tous les canadiens ont donc le devoir d'appuyer activement les efforts des peuples autochtones de maintenir et de raviver leurs langues ancestrales. En plus, ces langues, qui pour la plupart ne sont parlées nulle part autre qu'au Canada, sont de grands trésors intellectuels et spirituels de l'humanité.

2. Comme l'exprimait l'Assemblée des premières nations en 1992:

« Le Créateur nous a donné les langues autochtones comme partie intégrante de la vie. Les langues autochtones incarnent notre rapport unique au Créateur, nos attitudes, nos croyances, nos valeurs, et la conception fondamentale de ce qui est vrai. La langue autochtone est un atout dans l'éducation, formelle et informelle. La langue autochtone contribue à la fierté plus grande de l'histoire et de la culture de la communauté; à la participation et l'intérêt plus grands à l'éducation de leurs enfants, et au respect plus grand des Aînés. La langue est le moyen principal par lequel la culture s'accumule, se partage, et se transmet d'une génération à l'autre. La langue ancestrale commande l'accès à l'identité et la rétention de la culture. »

3. Nombreux membres passés et présents de l'ACL ont dévoué leurs vies professionnelles à enregistrer et documenter les langues autochtones en consultation avec les communautés autochtones. Ce genre de recherche a contribué de manière importante au (i) développement de matériels pédagogiques pour les communautés autochtones ainsi qu'à (ii) notre compréhension de la langue humaine.

4. La plupart, sinon toutes les langues des premières nations sont actuellement en danger critique. Cet état résulte directement de politiques gouvernementales délibérées des siècles passés. Ces politiques se basaient en partie sur les préjugés de ces temps, qui présumaient que ces langues étaient « inférieures et manquaient de pouvoir d'expression » relativement aux langues dominantes d'Europe. Les linguistes ont démontré que les langues autochtones sont des systèmes de communication tout aussi développés, dont les structures de grammaire et le pouvoir d'expression sont tout aussi riches. En conséquence, les linguistes ont une obligation spéciale de s'exprimer contre ces préjugés que l'on rapporte malheureusement toujours dans le secteur médiatique dominant.

5. *[Cette partie est un remaniement de §4, que nous trouvions trop faible.]*

L'ACL recommande que le gouvernement et le peuple du Canada appuient les droits des peuples autochtones d'accéder aux ressources naturelles, ce qui leur permettra alors d'accéder à la propriété intellectuelle, comme la langue et la culture.

6. *[Cette partie doit être rédigée en consultation avec un avocat qui se spécialise dans les langues autochtones; il nous reste à trouver un tel avocat.]*

Ajouter un commentaire sur la façon dont les droits linguistiques autochtones sont reconnus dans la Loi canadienne. *Ceci pourrait être difficile. L'Art. 35 de la Constitution reconnaît les droits Ancestraux (qui ne sont pas bien définis) mais les lois linguistiques sont de juridiction provinciale. Depuis quelques années l'Assemblée des premières nations appuie une loi linguistique autochtone, mais il n'est pas clair ce qu'elle pourra accomplir avec une telle loi. Il y a aussi certaines nuances qui sont difficiles à exprimer. Par exemple, au Yukon où il n'y a pas de loi linguistique, il est néanmoins obligatoire d'enseigner les langues autochtones selon l'Acte d'Éducation. Le Nunavut et les T.N.O. révisent actuellement leur Loi sur les langues officielles et il est difficile de savoir maintenant ce qui va se passer. La Charte reconnaît quelques langues autochtones, mais il n'est pas clair si toutes les langues ont le même statut (d'une part, l'inuktitut et le cri, qui font partie du JBA, et le mohawk et le mi'kmaq d'autre part). Exprimer cette situation en précis me paraît difficile et délicat, mais peut-être quelqu'un d'autre a une meilleure compréhension des faits.*

7. L'ACL demande qu'on assure aux peuples autochtones les droits linguistiques suivants, au minimum:

- A. de maintenir et de raviver les langues autochtones et, s'ils le désirent, de les faire passer à leurs enfants (par exemple en intégrant les langues autochtones au programme scolaire essentiel).
- B. qu'une législation soit décrétée qui reconnaît et protège les langues autochtones, non pas comme objets fabriqués d'un passé lointain, mais comme parties intégrantes de cultures contemporaines et vibrantes.
- C. que tous les peuples autochtones soient pourvus de fonds stables à long terme afin de maintenir et raviver leurs langues autochtones (à peu près comme les accords Nunavut-Canada, les T.N.O.-Canada, et le Yukon-Canada, toutes sur les langues autochtones).

Préparé par le sous-comité de l'Association de linguistique canadienne sur les langues autochtones

Approuvé par ***

Ratifié par ***

Date

Rapport de la réunion de 2002 du sous-comité sur les langues autochtones

1. La réunion du comité a eu lieu sur l'heure du midi le 25 mai 2002. Étaient présents Anne-Marie Baraby, Ewa Czaykowska-Higgins, Carrie Dyck, Alana Johns, Marguerite MacKenzie, Keren Rice et Cory Sheedy.

2. Nous avons revu le procès-verbal et les activités de 2001-2, et discuté des activités pour 2002-3. Les activités passées et les plans futurs vous ont été distribués précédemment par courriel. Un merci particulier à Ewa-Czaykowska Higgins, Alana Johns et Marie-Odile Junker pour leur participation à la table ronde sur l'Éthique de l'archivage et du travail de terrain en linguistique (Ethics in Archiving and in Linguistic Fieldwork), qui s'est tenu le 26 mai de 15h30 à 17h00.

3. Nous avons discuté du remplacement du conseil, plus spécialement du besoin d'un représentant francophone et de l'Est. Après la réunion, Marie-Odile Junker a accepté d'être la représentante francophone de l'Est du Canada. Notez que le représentant francophone de l'Est du Canada n'a pas de rôle formel; en fait, le comité n'a actuellement pas de directives d'adhésion ou de règlement concernant sa structure – un point que le nouveau conseil voudra peut-être examiner).

4. Le nouveau conseil du comité comprend:

Ewa Czaykowska-Higgins (eczh@uvic.ca); en charge de l'initiative sur l'Éthique'.

Darin Howe (howed@ucalgary.ca); rôle à déterminer

Susan Blake (blakesj@interchange.ubc.ca); rôle à déterminer

Martina Wiltschko (wmartina@interchange.ubc.ca); rôle à déterminer

Marie-Odile Junker (mojunker@ccs.carleton.ca); rôle de conseillère

Cory Sheedy, Université de Calgary (sheedy@telus.net); représentant étudiant (rôle de conseiller)

5. De plus, bien que ces personnes ne fassent pas partie du conseil, elles ont accepté de travailler de concert avec le comité sur ces points:

André Bourcier (abourcier@yukoncollege.yk.ca) s'est offert de participer aux discussions. Ses commentaires sur l'élaboration de la Déclaration des droits des langues que nous rédigeons présentement se sont avérés très utiles.

Carrie Dyck (cdyck@mun.ca) va continuer de mettre à jour et de maintenir le site Internet (<http://www.ucs.mun.ca/~cdyck/ab.lang.html/clatocengfr.html>), à moins que quelqu'un veuille le prendre en charge.

6. Puisqu'il y avait seulement deux des nouveaux membres du conseil présents à la réunion du 25 mai, nous n'avons pas décidé qui serait le président du comité et qui serait en charge de l'initiative de la Déclaration des droits des langues. Par contre, Ewa Czaykowska-Higgins s'est portée volontaire pour être en charge de l'initiative sur l'Éthique'.

Carrie a accepté de mener une discussion par courriel avec les nouveaux membres du comité pour décider de qui sera le président et de qui sera en charge de l'initiative de la Déclaration des droits des langues. Alors voici j'aimerais suggérer que Susan Blake et Martina Wiltschko

prennent en charge l'initiative de la Déclaration des droits des langues (puisqu'elles sont toutes deux à l'U de la C.-B.), et que Darin Howe soit le président du comité. □ Marie-Odile ne peut pas être impliquée dans l'un ou l'autre des rôles, et je ne crois pas que Cory, le représentant étudiant, le devrait non plus). □ Cependant, ceci n'est qu'une suggestion. □ Entre temps, est-ce que les nouveaux membres pourraient m'envoyer un courriel pour qu'on discute des rôles des membres du comité, préférablement avant le 7 juin?

La présidence du comité implique de garder un œil sur les initiatives sur l'éthique et les droits des langues et d'organiser la table ronde ou session sur les langues autochtones de l'an prochain. □ Le sujet et le format de la table ronde ou session sont tout à fait ouverts.

Le travail sur l'initiative de la Déclaration des droits des langues impliquerait la révision du document présent (circulé précédemment par courriel), sa distribution par courriel à tous les membres de l'ACL pour recueillir des commentaires, et une fois que la déclaration aura pris sa forme finale, la soumission d'un avis de motion au conseil de l'ACL, en recommandant à l'association l'adoption de la déclaration.

7. □ Veuillez m'envoyer toute correction au procès-verbal ou autre suggestion, et répondre à la demande au point 6 (cdyck@mun.ca). □ Je vais ensuite produire mon rapport final pour 2001-2 et le faire circuler.

Cordialement,
Carrie Dyck

Rapport de la représentante auprès de l'ACL et l'ACLA

Ce fut une autre année fructueuse de collaboration entre l'ACL et l'ACLA. Je voudrais commencer mon rapport en remerciant Hedy McGarrell, la nouvelle représentante à l'ACLA. Ce fut un plaisir de travailler avec elle dans la dernière année, et je crois que vous serez d'accord pour dire que ce fut une collaboration productive. Je voudrais aussi remercier les présidentes des comités (Christine Tellier et Martine Peters) et les représentants locaux (Raymond Mopoho et Maureen Sargent) des deux associations de même que leurs présidents.

1.0 Session mixte ACL-ACLA

1.1 Conférencière invitée

On a finalisé les arrangements de la session mixte entre l'ACL et l'ACLA pour le congrès de la Fédération des sciences humaines et sociales à Halifax. Shana Poplack parlera de son travail sur l'anglais africain de la Nouvelle-Écosse. (Un résumé de la conférence prévue est joint.) Le sujet de sa communication est d'intérêt pour les membres des deux associations et particulièrement pertinent pour l'emplacement du congrès cette année. Grâce à la collaboration du comité de programme, on a prévu la session à un moment qui devrait permettre aux membres des deux associations d'y participer. Elle est prévue juste avant la réception des Présidents pour les deux associations, ce qui devrait permettre une rencontre plus informelle entre les membres des deux associations. Puisque certains des sujets de l'étude de Shana Poplack ont manifesté le désir d'assister à la communication, un petit nombre de billets ont été préparés à leur intention. Nous espérons soulever un grand intérêt pour la session mixte.

1.2 Demande de financement

Nous avons fait une demande pour soutien financier auprès de la FCSH sous le "Programme de mise en valeur de l'interdisciplinarité". Il me fait plaisir d'annoncer qu'on a accordé 600 \$ à l'ACL (le montant disponible pour les associations de taille moyenne). Le montant sera transféré à l'association une fois que la session aura eu lieu et que la FCSH aura reçu un rapport. L'argent sera utilisé pour défrayer les coûts de transport de la conférencière invitée.

1.3 Exploration des possibilités de financement

Nous discutons présentement avec la FCSH pour explorer d'autres moyens et possibilités de financement pour les initiatives mixtes entre les deux associations. Cependant, le "Programme de mise en valeur de l'interdisciplinarité" est présentement la seule option de financement disponible auprès de la FCSH.

2.0 Autres activités mixtes

Nous avons posé la question suivante aux présidents des deux associations: est-ce que les membres d'une association qui sont inscrits au Congrès et à leur propre association pourraient assister aux communications de l'autre association sans avoir à payer les frais d'inscription de l'autre association? Ils ont consulté leur Conseil respectif et ont décidé de ne pas donner suite à cette question.

3.0 Le mandat de la responsable des communications

Dans mon rapport au Conseil l'an dernier, j'ai suggéré un mandat de deux ou trois ans pour le responsable des communications. J'ai maintenant complété deux ans de service et j'aimerais profiter de cette occasion pour informer le Comité des candidatures que je vais atteindre la fin de mon mandat en 2004.

4.0 Le futur

La FCSH a créé un comité dont la tâche est de faire une révision du travail présent des associations savantes et une exploration de leur futur. Elle publiera un manuel des meilleures pratiques et elle a envoyé un questionnaire aux membres de toutes les associations. J'ai participé à un atelier à ce sujet lors de la réunion de la FCSH en novembre 2002. Les petites associations en particulier (mais aussi celles de taille moyenne) ont déclaré que toute aide de la part de la Fédération pour le maintien de leur site Internet, la traduction de même que d'autres ressources serait la bienvenue. On a suggéré que les universités accordent une remise de temps aux membres du conseil d'administration.

soumis respectueusement,

Patricia Balcom
Responsable des communications entre l'ACL et l'ACLA